

Assemblée générale ordinaire du mercredi 16 juin 2010

Le président ouvre la séance à 21 heures à la salle communale de la Blache.

Ordre du jour :

1. Rapport moral ;
2. Rapport financier ;
3. Élection du comité directeur ;
4. Vote du montant de la cotisation 2010 ;
5. Projets et prévisions d'actions et d'animation pour 2010 et 2011 ;
6. Divers.

Participation : 28 adhérents sont présents ou représentés par procuration, ou excusés.

1. Rapport moral :

Après avoir remercié les adhérents de leur présence, le président retrace les activités de l'association au cours de l'exercice écoulé.

Le comité directeur (composé de cinq membres) s'est réuni quatre fois les 23.07.2009 ; 01.09.2009 ; 18.11.2009 ; 12.12.2009 + de nombreuses réunions informelles pour mises au point diverses.

L'association a mené les actions suivantes :

* Bilan de la journée culturelle et festive du 6 août 2009 : sur le thème « *Le Barsac d'hier et d'aujourd'hui* » (métiers anciens et actuels, expositions dans les caves du village) ; participants : 24 enfants de moins de 15 ans inscrits aux jeux d'adresse, 83 participants à la promenade-concours dotée de prix répartis en 23 équipes ; 22 spectateurs non inscrits au concours ; les participants ont répondu à des questions portant sur les métiers exposés. Après la proclamation des résultats et la distribution des prix (3 paniers garnis de produits du terroir, prix spéciaux pour les enfants, nombreux lots de consolation, photo-souvenir représentant la calèche de Roland Vigouroux remise à chaque participant), a été tirée la tombola (un panier garni de produits du terroir) ; l'apéritif offert par l'association a été servi dans la châtaigneraie où s'est tenu le pique-nique convivial final. Remercions de leur présence M. Henri Belleville, ancien maire de Payzac, de même que Mme Juliette Pansier, adjointe et correspondante de presse.

* Résultat financier : bénéfice de 72 €.

* Il est à noter que, à la demande d'« Ardèche Plein Sud » (qui regroupe les sept Offices de tourisme de l'Ardèche méridionale), les manifestations organisées par l'association sont annoncées régulièrement dans l'agenda des festivités et à la rubrique "News" du site Internet de cet organisme.

* Remercions tous les membres de l'association qui, par leur engagement (entretien, restauration, fleurissement, vigilance, démarches, cotisation), contribuent au maintien de la qualité de vie et du cadre accueillant et préservé du village du Barsac.

* Le site informatique de l'association a été complété et développé grâce à la collaboration d'un adhérent, M. Serge Verlinde. Rappelons-en l'intitulé : <http://lebarsac.free.fr>

* Présentation de notre association et annonce de nos activités sur le site Beuzons.com., animé par M. Robert Sénèque.

* Le secrétaire fait rapport sur la dénomination des 18 voies du Barsac. Rappel des étapes du projet (qui a pris naissance lors de la réunion du comité directeur du 6.2.2007 et s'est concrétisé lors de la fête du 8 août

2007 sous la forme de plaques signalétiques en matériau léger (bois et papier portant le nom de la voie, le tout recouvert d'une feuille de plastique transparent); accueil enthousiaste de la part de la population du village et des participants); décision de remplacer les plaquettes en matériau léger par des plaquettes plus esthétiques et réalisées en matériau durable (plusieurs solutions ont été envisagées); organisation d'une consultation des habitants, propriétaires et locataires sur le projet (questionnaires envoyés : 58 ; questionnaires reçus : 30 (28 pour, 2 contre) ; commande de 39 plaques signalétiques en terre cuite émaillée blanche (30 cm x 10 cm) comportant le nom de la voie (chemin, rue, charreire, place, arceau), ornée d'un décor approprié (rose, laurier-rose, châtaigne, treille de vigne, puits, âne, etc.), d'une frise, de la signature de l'artiste MTD (Marie-Thérèse Dufour) et de notre association (AdB) ; scellement à la résine ; coût : plaquettes (800 €) + résine (+/- 40 €). L'inauguration en présence de l'artiste aura lieu lors de la fête du mois d'août 2011. Rappelons que ces dénominations ont un caractère purement culturel et ne relèvent en aucun cas d'une décision d'ordre administratif ; elles n'ont donc aucune répercussion sur le statut public ou privé des voies du Barsac.

2. Rapport financier :

La trésorière a enregistré 53 adhésions pour l'année 2009 représentant 265 €. L'encaisse actuelle est de 1.821 €.

Nous remercions la mairie de Payzac qui nous a accordé une subvention annuelle de 100 €.

La convention de soutien (photocopies) conclue avec la Communauté de communes Beaume-Drobie a été renouvelée pour l'année 2010 ; ce soutien s'est élevé à 278 € en 2009. Nos remerciements ont été transmis à la présidente, Mme Françoise Poujade.

3. Élection du comité directeur :

Sont sortants et réélus à l'unanimité : Mmes et MM. Jean Chambon, Charlotte Grancier, Pierre Mélot, Jean-Michel Perrot, Gina Speirs, Michel Vigouroux.

4. Cotisation 2010 :

Le montant de la cotisation est maintenu à 5 € à l'unanimité.

5. Projets d'actions et d'animations pour 2010 et 2011 :

* Fête annuelle de l'été 2010 : elle aura lieu le **mercredi 11 août 2010** sur le thème « *Le Barsac en musique* ». À l'inverse des années précédentes, il n'y aura pas de promenade-concours dotée de prix à travers les rues et ruelles du village. En revanche, les participants pourront assister à un concert du duo Flop et M-Jo sur la place du Calabert. Selon la tradition, les enfants pourront participer aux traditionnels jeux d'adresse dotés de prix, une tombola sera tirée (paniers garnis), un pique-nique nocturne tiré des sacs aura lieu dans la châtaigneraie. Innovation : buvette (payante). Chacun repartira avec une photo-souvenir de la journée.

Suggestions :

* Inventaire du bâti dispersé dans la campagne.

* Exposition sur les plantes de la région.

6. Divers :

Le comité directeur remercie les mains féminines et pâtissières pour les délicieux gâteaux que l'assemblée a pu déguster à l'issue de la réunion.

Le secrétaire,
Pierre Mélot